Conseil Général de Valbirse
Procès-verbal du 24 juin 2024

Présidence	:	Bouchat Julie
Membres	:	Affolter Vincent, Alves Florence, Bigler Frank, Charpié Eric, Curty Nicolas, Devaux Julien, Doriot Géraldine, Faigaux Christelle, Flotron Pascal, Mérillat Emy, Moeschler Cédric, Monnerat Matilde, Mornod Christophe, Nicolet Jämes, Noirjean Jean-Charles, Ochsenbein Maxime, Raetzo Ismaël, Raetzo Jennifer, Sassi Sebastien, Schnyder Jacques, Utermann Marc, Villoz Franco, Weber Loïc, Weibel Denis
Secrétaire	:	Lenweiter Thierry
Secrétaire PV	:	Bassin Michael
Admin. des finances	:	Beuchat Charles-André
1ère Vice-Présidente	:	Salerno Patricia
2ème Vice-Président	:	Jolicorps Alexandre
Scrutateurs	:	Charpilloz Eric, Fromaigeat Nolwenn
Excusée	:	Schindler Christine
Lieu et début séance	:	Salle communale, Malleray / 19h00

1. Appel et approbation de l'ordre du jour

01.0303 Sessions

Représentation du Conseil communal
Jufer Jacques-Henri, Maire; Furer Josian, Vice-maire; Mohni Ismaël, Braun Monnerat Joëlle, Affolter Grégory, Berberat Cédric et Blaesi Stève, conseillers communaux.

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la séance avec les salutations et constate que celle-ci est légalement constituée. La Présidente rappelle les usages pour le déroulement de la séance. Les scrutateurs seront Mme Nolwenn Fromaigeat et M. Eric Charpilloz.
Mme Christine Schindler est excusée.
La Présidente informe des courriers reçus: démissions du Conseil général au 30 juin de la part de M. Franco Villoz et de M. Denis Weibel; Denis Weibel démissionnera de la Commission de gestion et de surveillance à fin septembre.
La Présidente informe avoir reçu une motion du PLR et un postulat de l'UDC. Elle clôt le registre des dépositions. Personne ne s'oppose à ce que son nom apparaisse dans le procès-verbal publié sur internet. La Présidente constate que 29 membres sont présents. Le quorum est atteint.

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2024
3. Déclarations de principe des groupes
4. Approbation des comptes 2023
5. Prise de connaissance du décompte final Chemenay 11
6. Dissolution de la Commission d'enquête parlementaire Chemenay 11
7. Dissolution de la Commission d'accompagnement Chemenay 11
8. Approbation du Rapport de gestion du Conseil communal

9. Informations de la Commission scolaire
10. Informations de la Commission de gestion et de surveillance
11. Informations du Conseil communal
12. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)
13. Questions orales

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est formulée. La Présidente passe au vote sur l'ordre du jour.

DÉCISION: L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des membres présents, soit 29 voix.

2. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2024

01.0351 Procès-verbaux

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si le procès-verbal du 18 mars 2024 appelle des modifications. Tel n'est pas le cas. Elle clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le procès-verbal du 18 mars 2024 est accepté à l'unanimité des membres présents, soit 29 voix.

3. Déclarations de principe des groupes

01.0331 Propositions

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si des groupes souhaitent lire une déclaration.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, fait cette déclaration: "Ce soir, notre groupe acceptera tous les points à l'ordre du jour. Nous avons pris connaissance du très bon résultat des comptes finaux de l'année 2023 et nous sommes agréablement surpris par la bonne santé de nos entreprises vu la conjoncture actuelle.
Nous félicitons et remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans le dossier Chemenay 11.
Vu le bilan financier positif de cet exercice, nous espérons pouvoir croire que la commune puisse financer ses projets. Le PS Valbirse et sympathisants restera attentif à la réalisation des objectifs."

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, fait cette déclaration: "Le groupe UDC et sympathisants félicite les organisateurs de la première édition du Valbeers Festival. Cet événement a su rassembler les citoyennes et citoyens de Valbirse et des environs autour de moments de convivialité et de partage. Nous tenons à adresser nos plus sincères félicitations et remerciements aux organisateurs, employés communaux, bénévoles, société locale et exposants de ce marché. Leur dévouement a permis de créer une journée mémorable qui, nous en sommes convaincus, marquera le début d'une tradition bien ancrée dans la commune de Valbirse. Nous sommes persuadés que cet événement contribuera à renforcer les liens et contribuera à promouvoir notre belle région, tant par la qualité de ses produits que par l'engagement de ses habitants. Encore une

fois, bravo et merci à toutes et tous. Continuons à œuvrer ensemble pour faire de Valbirse une commune dynamique, accueillante et festive."

Mme Matilde Monnerat, HSV, fait cette déclaration: "HSV se réjouit du résultat des votations pour la piscine et remercie le Conseil communal de Valbirse pour son travail en amont avec le conseil d'administration et les autres communes, ce qui a permis l'acceptation du projet par la population."

Mme Julie Bouchat, Présidente, clôt ce point.

4. Approbation des comptes 2023

08.0131 Comptes annuels

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. La Présidente donne la parole à M. Grégory Affolter, conseiller communal, qui s'exprimera dans la foulée en tant que président de la Commission des finances.

M. Grégory Affolter, conseiller communal, donne des explications sur les comptes 2023 et une présentation est projetée à l'écran. M. Grégory Affolter rappelle que les comptes bouclent avec un excédent de revenus de CHF 1'717'912.97 au compte général (CHF 1'790'902.37 au compte global). L'amélioration par rapport au budget se monte à CHF 1'788'373.97 pour le compte général. M. Grégory Affolter présente les éléments déterminants qui expliquent cette différence. Il résume en disant que l'année 2023 a permis d'enregistrer beaucoup de bonnes surprises et peu de mauvaises surprises. Le point le plus important concerne les impôts sur le bénéfice des personnes morales, y compris le partage d'impôts. A ce sujet, il explique qu'il y a eu un effet rétroactif d'un partage d'impôts d'une entreprise qui était jusque-là imposée dans une autre commune. Suite à une décision du canton cette entreprise est imposée en bonne partie à Valbirse. Les éléments déterminants qui expliquent le bon résultat 2023 sont notamment ceux-ci:
- Impôts sur le bénéfice des personnes morales y compris partages d'impôts : CHF 757'464.00
- Impôts sur le revenu des personnes physiques, y compris impôts à la source et frontaliers : CHF 111'259.85
- Intérêts : CHF 108'444.30
- Compensation des charges de l'aide sociale : CHF 195'940.40
- Ecole à journée continue : CHF 102'757.54
- Elimination FS « routes communales » : CHF 98'240.00
- Elimination FS « carottages des terrains de football » : CHF 76'713.60

M. Grégory Affolter passe en revue les comptes fonction par fonction en expliquant les principales différences par rapport au budget. Il passe ensuite en revue la liste des investissements.
Il indique que le Conseil communal recommande l'approbation des comptes 2023.
En tant que président de la Commission des finances, il indique que ladite commission les préavise favorablement.

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la discussion.

Mme Matilde Monnerat, HSV, fait cette déclaration: "HSV se réjouit des bons résultats et constate que depuis la fusion les comptes ont toujours été bons. Un grand merci à Monsieur Charles-André Beuchat pour son excellent travail."

Mme Julie Bouchat, Présidente, clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Les comptes annuels 2023 sont acceptés tels que présentés à l'unanimité des membres présents, soit 29 voix.

5. Prise de connaissance du décompte final Chemenay 11

08.0165 Contrôle des crédits d'engagement

Mme Julie Bouchat, Présidente, indique que le Conseil communal confirme son rapport. Le décompte final présente une différence positive de CHF 37'806.60 entre les crédits votés et les dépenses. Le Conseil communal se tient à disposition pour toute question. Mme Julie Bouchat ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt ce point.

6. Dissolution de la Commission d'enquête parlementaire Chemenay 11

01.0511 Commissions spéciales ou non permanentes

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle donne la parole au rapporteur pour la Commission d'enquête, M. Nicolas Curty.

M. Nicolas Curty, rapporteur pour la Commission d'enquête parlementaire Chemenay 11, fait cette déclaration: "La Commission d'enquête parlementaire Chemenay (CEP) a été instituée par le Conseil général en novembre 2021. Ses travaux se sont étendus de novembre 2021 à juin 2022. Son mandat était le suivant :
- Partie 1
Faire un état des lieux concernant la situation actuelle du chantier Chemenay et proposer des mesures immédiates à prendre.
- Partie 2
1. Etablir précisément la chronologie des faits (qui a fait quoi, quand, comment).
2. Etablir la dimension financière, le processus décisionnel et les causes ayant provoqué le dépassement.

La CEP a rendu son rapport en juin 2022 au Conseil général et aux autres personnes concernées. Nous estimons que le mandat a été rempli et qu'il n'y a plus de justification à maintenir cette commission en l'état. Nous vous recommandons dès lors d'approuver sa dissolution et vous remercions de votre soutien durant les différentes activités réalisées par la CEP."

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: La dissolution de la Commission d'enquête parlementaire Chemenay 11 est acceptée à l'unanimité des membres présents, soit 29 voix.

7. Dissolution de la Commission d'accompagnement Chemenay 11

01.0511 Commissions spéciales ou non permanentes

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle donne la parole au rapporteur pour la Commission d'accompagnement, M. Nicolas Curty.

M. Nicolas Curty, rapporteur pour la Commission d'accompagnement Chemenay 11, fait cette déclaration: "La Commission d'accompagnement Chemenay (CA) a été instituée par le Conseil général en juin 2022. Ses travaux se sont étendus de novembre 2022 à mai 2024. Son rapport a été rendu en janvier 2023 et différentes activités de suivi ont été réalisées depuis lors. Le 15 mai 2024, la CA a transmis les derniers dossiers en cours au Conseil communal, représenté par M. Josian Furer. Nous estimons que le mandat a été rempli et qu'il n'y a plus de justification à maintenir cette commission en l'état. Nous vous recommandons dès lors d'approuver sa dissolution et vous remercions de votre soutien durant les différentes activités réalisées par la CA."

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: La dissolution de la Commission d'accompagnement Chemenay 11 est acceptée à l'unanimité des membres présents, soit 29 voix.

Mme Julie Bouchat, Présidente, remercie au nom du Conseil général les membres de ces deux commissions pour le travail accompli.

8. Approbation du Rapport de gestion du Conseil communal

01.0131 Rapport de gestion du conseil communal

Mme Julie Bouchat, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. La Présidente indique que le Conseil communal confirme son rapport. Les membres de l'exécutif se tiennent à disposition pour les questions. La Présidente ouvre la discussion.

Mme Matilde Monnerat, HSV, fait cette déclaration: "HSV remercie le Conseil communal pour son rapport de gestion qui nous permet d'avoir une vision claire des projets menés."

M. Marc Utermann, à titre personnel, indique qu'il s'abstiendra lors du vote. Il regrette qu'un tiers des projets et mesures ne soient pas commencés après une année et demie."

M. Frank Bigler, à titre personnel, souhaite avoir davantage de précisions concernant le point 5.1, qui traite de l'intégration et de l'inclusion à l'Ecole. Il souhaite notamment savoir qui est responsable de la mise en place de ce nouveau système, quels seront les axes de changements et quelles sont les similitudes de notre jeunesse avec celle de Rolle.

M. Jacques-Henri Jufer, maire, indique qu'il s'agit des leçons de soutien. Il indique que les grands axes sont discutés en commission scolaire mais que c'est le directeur de l'Ecole qui regarde ailleurs pour voir si de bonnes pratiques peuvent être intégrées dans notre école. Il explique qu'il y avait auparavant des classes de soutien mais que désormais des enseignants de soutien interviennent directement dans les classes. Le paradigme change. Le maire constate que les leçons de soutien prennent l'ascenseur. Il faut toujours l'avis des spécialistes, donc des enseignants, pour mettre en place au mieux ces leçons.

Mme Christelle Faigaux, Liste libre, pose plusieurs questions au sujet du point 7.2 du rapport de gestion. Elle demande s'il existe un programme pour le renouvellement des places de jeux du village; elle a constaté qu'il y avait au bilan un préfinancement pour l'entretien des places de détente avec un montant de CHF 88'349.25. De plus, elle demande s'il est prévu de créer de nouvelles places de jeux, si certaines places seront abandonnées, si une réfection de ces places est prévue (et quand) et ce qu'il en est de la place de Pré-Rond.

M. Ismaël Mohni, conseiller communal, indique qu'il existe effectivement un programme de renouvellement. Chaque année il reçoit un rapport de l'état des places de jeux. Il n'est pas prévu de créer de nouvelles places car la rénovation ou le remplacement des places existantes est privilégié. Il indique qu'il n'y aura pas de places abandonnées mais il se pourrait que certaines soient revues différemment. Chaque année ou tous les deux ans la commune essaie de refaire une place. Il y a eu celles des collèges de Malleray et Bévilard, du Parc ornithologique, de Pontenet, de Champs Thiébauts, de la Lignière. En 2024 il y aura la place des Mésanges. L'objectif est de mettre la place de Pré-Rond au budget 2025.

Mme Christelle Faigaux, Liste libre, pose une question au sujet du point 7.7 du rapport de gestion. Elle demande si la zone 30km/h côté nord du village de Valbirse est en vigueur juridiquement et s'il est possible de procéder à des contrôles de vitesse.

M. Ismaël Mohni, conseiller communal, indique que sauf erreur les zones de Bévilard nord et sud avaient été validées. Pour Malleray nord, il indique que des modifications mineures avaient dû être faites à la rue du Seut et des places de parc avaient été ajoutées; par la suite cette zone avait été validée. Depuis la semaine passée la zone Malleray sud a été installée; durant l'année il y aura encore du marquage et la pose de potelets.

Mme Julie Bouchat, Présidente, clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le rapport de gestion du Conseil communal est accepté par 28 voix et une abstention.

9. Informations de la Commission scolaire

01.0501 Commissions permanentes

Mme Julie Bouchat, Présidente, donne la parole au Président de la Commission scolaire, M. Marc Utermann.

M. Marc Utermann, Président de la Commission scolaire, fait cette déclaration: "Avant toutes choses j'aimerais féliciter l'équipe de filles des 6H qui a brillamment représenté notre commune lors d'un tournoi de football et qui a terminé au 5ème rang au niveau national lors des finales à Bâle. Ce n'est pas tous les jours que le nom de Valbirse peut briller de cette façon. Un grand bravo à ces filles et à tous les adultes, enseignants et parents, qui les ont accompagnées et coachées durant cette aventure.
Nous approchons de la fin d'une nouvelle année scolaire et j'aimerais profiter pour vous inviter toutes et tous à la Fête de l'école qui se déroulera (en principe) le 4 juillet dès 17h00 à Champ Martin. Je dis en principe, car si le temps ne le permet pas jeudi, la fête pourrait être avancée de deux jours. Le nouveau site Internet de l'école (epvalbirse.ch) vous renseignera dès le 1er juillet. Merci d'ailleurs à Mélanie Ellenberger et à son équipe pour la mise à jour du site Internet.

Merci aussi à Mélanie Ellenberger qui a travaillé avec plusieurs autres enseignants et en partenariat avec la commission scolaire pendant de nombreux mois sur une vision numérique pour notre école. Ce travail est à bout touchant et vous trouverez aussi des informations à ce sujet sur le site Internet que je viens de mentionner.
En ce prochain 4 juillet auront également lieu des promotions pour les élèves de 8H qui quitteront l'école primaire pour de nouvelles aventures en secondaire. Notre directeur a innové cette année en créant cette fête des promotions pour nos 8H.
De nouveaux défis scolaires nous attendront après les vacances scolaires, défis que nous partagerons avec deux nouvelles enseignantes. Une enseignante rejoindra l'école de Pontenet en raison du départ d'un des titulaires et nous accueillerons également une nouvelle enseignante spécialisée pour quelques leçons de soutien. Nous avons de jeunes enseignants et des enseignants plus expérimentés, je profite de la tribune pour d'ores et déjà remercier Sandrine Mathez et Patricia Lötscher qui enseignent depuis 30 ans dans notre commune.
Un des défis pour l'année scolaires 2024-2025 – sans vouloir à nouveau revenir sur les bâtiments - sera le renforcement et le renouvellement des patrouilleurs scolaires adultes. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mis à disposition pour cette année scolaire qui se termine et, pour vous qui hésitez, n'hésitez plus à vous mettre au service des enfants pour la prochaine année scolaire. Ils vous remercient. Merci aussi à Chloé Bourgeois de la commission scolaire qui se démène, avec la direction d'école et la commune, pour coordonner ce service.
Les prochains mois nous apporteront sans nul doute de nouvelles échéances, des arrivées et des départs, nous les aborderons avec sérénité. Pour faire évoluer notre école dans l'avenir, nous avons besoin de votre soutien et je vous en remercie."

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt ce point.

10. Informations de la Commission de gestion et de surveillance

01.0501 Commissions permanentes

Mme Julie Bouchat, Présidente, donne la parole au Président de la Commission de gestion et de surveillance, M. Christophe Mornod.

M. Christophe Mornod, Président de la Commission de gestion et de surveillance, indique que la CGS s'est réunie en plénum à une reprise cette année. Concernant l'audit de la crèche, la délégation s'est réunie à quatre reprises. La conseillère communale et la directrice de la crèche ont été auditionnées l'année passée, cette année un questionnaire a été adressé aux familles. Les résultats viennent de parvenir à la CGS. Ils seront analysés et les conseillers généraux seront tenus au courant. Concernant l'audit des travaux publics, le chef de travaux publics et les personnes concernées ont été auditionnés avec le conseiller. Le 19 mars dernier le fontainier a été auditionné car ce sont des branches liées l'une à l'autre. Un rapport final sera rédigé.

Mme Julie Bouchat, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt ce point.

11. Informations du Conseil communal

01.0465 Echéancier, affaire en suspens

Mme Joëlle Braun Monnerat, conseillère communale, informe au sujet du label Commune en santé et du parcours santé. Elle indique que Valbirse a été labellisée la semaine passée "Commune en santé". Elle fait cette déclaration: "Depuis plusieurs mois, la Commune mixte de Valbirse œuvre pour obtenir le label « Commune en santé », une distinction valorisant toutes les mesures développées par les communes pour promouvoir la santé de leur population. Coordonné par la Fondation O_2 pour le Jura bernois, sous mandat de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, ce label intercantonal vise également à accompagner les communes dans le développement de leurs compétences dans le domaine de la promotion de la santé. La démarche du label « Commune en santé » est une approche intéressante permettant de recenser l'ensemble des actions déjà mises en place dans le domaine de la promotion de la santé – une question transversale touchant à tous les domaines de la vie et à tous les publics. Six domaines principaux sont ainsi mis en avant dans le cadre du label : politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail et espaces publics. Pour la commune de Valbirse, ce sont finalement 44 mesures qui ont été répertoriées dans ces différentes rubriques, faisant de Valbirse la deuxième commune labellisée 3 étoiles (ce qui est le maximum) dans le Jura bernois. Elle rejoint Reconvilier, qui avait obtenu le label en 2023, ainsi que les 70 autres communes labellisées en Romandie. La Commune est particulièrement fière de pouvoir annoncer, dans le cadre de cette labellisation, que nous avons ouvert un parcours « Valbirse en santé » au cœur de notre commune sur le terrain d'Espace Birse. Longue de 600m, cette boucle doit permettre à toutes les générations d'effectuer sans frais différents exercices propices à la mobilité, à l'équilibre, au renforcement musculaire, à la force, à la résistance, à la coordination, à l'endurance, etc. Le parcours comprend 8 postes avec des exercices utilisant le matériel urbain et offrant des options d'exécution en fonction du niveau de chacun (débutant, intermédiaire et confirmé). Il se veut accessible à tous. Il a été conçu par un professionnel du sport, M. Jordan Eschmann de Delémont. A l'occasion de l'ouverture du parcours, la Commune lance un défi aux habitants sur deux mois (juillet – août). Nous invitons les écoles, les clubs sportifs ou toute autre association à participer au challenge qui récompensera les gagnants par tirage au sort avec des prix qui sont offerts par des sponsors. Des panneaux seront mis sur les places des villages pour faire de la publicité. De petits films seront encore tournés car des codes QR permettront de visualiser des vidéos explicatives."

Mme Joëlle Braun Monnerat, conseillère communale, informe au sujet du Medicentre. Plusieurs médecins du Medicentre Moutier partent et cela inquiète des citoyens de Valbirse qui sont suivis par ces professionnels. Ces personnes s'interrogent donc de ce qu'il advient du projet de Medicentre à Valbirse. Le Réseau de l'Arc est en pourparlers pour la création d'un Medicentre mais c'est lui qui communiquera prochainement. Cela dit, la commune a reçu l'assurance du Réseau de l'Arc et de sa division Medicentre qu'ils garantissent la pérennité des soins à Valbirse à la suite des futurs départs à la retraite des deux médecins de Valbirse. Ce dossier devrait voir le jour en 2025-2026.

M. Josian Furer, conseiller communal, informe au sujet des fenêtres du Collège de Malleray. Il fait cette déclaration: "Dans sa décision datée du 30 mai 2024, la Préfecture nous a accordé notre demande de permis de construire pour le remplacement des fenêtres du Collège de Malleray, la dépose des stores et lambrequin extérieurs et la pose de stores intérieurs motorisés ainsi que la rénovation d'une salle de classe témoin. Elle n'a pas suivi le Service des monuments historiques qui, rappelons-le, demande que le sens d'ouverture original des fenêtres soit respecté. Pour la Préfecture, la charge voulue par le SMH serait *disproportionnée et trop contraignante pour le fonctionnement d'un bâtiment scolaire*. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour le Conseil communal. Cela dit, la décision de la Préfecture peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours auprès de la Direction cantonale des travaux publics et des transports. A l'heure où je vous parle, ce délai n'est pas encore échu. En parallèle, le Conseil communal a lancé un appel d'offres en procédure ouverte pour le remplacement de ces fenêtres. Neuf entreprises ont téléchargé le dossier sur la plateforme simap ; une seule a déposé une offre. Le

Conseil communal a adjugé les travaux à cette société. Mais il a évidemment pris cette décision sous réserve de l'obtention du permis de construire."

Mme Julie Bouchat, Présidente, clôt ce point.

12. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Julie Bouchat, Présidente, informe avoir reçu une motion de la part du groupe PLR et sympathisants.

M. Jacques Schnyder, PLR et sympathisants, informe que son groupe dépose une motion intitulée "Des taxes adaptées aux coûts". Celle-ci sera envoyée aux conseillers généraux par l'administration et publiée dans sa version intégrale sur le site internet de la commune. Jacques Schnyder développe la motion dont la demande est celle-ci: Le Conseil communal est chargé d'adapter le taux des taxes "Alimentation en eau", "Traitement des eaux usées", "Gestion des déchets" et "Service de feu" afin que les résultats des comptes de financement spéciaux respectifs soient en adéquation avec les prévisions des charges de ces différents comptes."

Mme Julie Bouchat, Présidente, informe avoir reçu un postulat du groupe UDC et sympathisants.

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, informe que son groupe dépose un postulat concernant l'assainissement d'un étang et la remise en valeur d'une aire de pique-nique pour les familles de Pontenet et environs. Celui-ci sera envoyé aux conseillers généraux par l'administration et publié dans sa version intégrale sur le site internet de la commune. Jämes Nicolet développe le postulat dont l'objet est l'assainissement de l'étang de la rue du Neuf Clos à Pontenet et la réhabilitation de l'aire de pique-nique.

Mme Julie Bouchat, Présidente, clôt ce point.

13. Questions orales

01.0331 Propositions

Mme Julie Bouchat, Présidente, informe n'avoir reçu aucune question orale. Elle clôt ce point. Elle remercie les élus pour leur participation ce soir et rappelle la prochaine séance, qui aura lieu le 23 septembre. Elle invite toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Séance levée à 19h52

VALBIRSE

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VALBIRSE

La Présidente :	Le Secrétaire :	Le Secrétaire PV :
Julie Bouchat	Thierry Lenweiter	Michael Bassin